

AIDE de Noël



*À l'approche des fêtes
de fin d'année,
vous pourriez prétendre à
une aide de Noël*



Elle est attribuée aux familles avec enfants de 0 à 16 ans ayant des revenus modestes.

Cette aide sera remise sous forme de chèques KDO+.



**Vous souhaitez plus
de renseignements ?**

Contactez le Service Actions Solidaires avant le 06 décembre 2021.

Par téléphone, par mail,
ou en vous rendant à l'adresse
du service
11 bis rue Albert Briand

◀ PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE
ACTIONS SOLIDAIRES ▶

☎ (+508)41 01 68 ✉ asef@ct975.fr



Saint-Pierre
et Miquelon

Collectivité Territoriale